



**LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES**  
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,*  
*Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)*

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES ENCADRANTS**  
**du vendredi 15 septembre 2023 salle Hector, Cité des Pyrénées à Pau**

**ORDRE DU JOUR**

- I. Investissement des chefs de file
- II. Accueil nouveaux encadrants
- III. Présentation nouvelle secrétaire
- IV. Adresses comptes rendus
- V. Changement procédure modification ou annulation
- VI. Secours en montagne
- VII. Véhicule (minibus) ville de Pau
- VIII. Sorties coordonnées
- IX. Questions diverses

**I - INVESTISSEMENT DES CHEFS DE FILE**

Constat a été fait d'une faible participation aux différents événements de cohésion proposés cette année :

- 29 participants seulement à la sortie grillades à Bernadaus
- peu d'inscrits aux randos café.

Hervé LATKOWSKI et Thierry COUMEL soulignent la nécessité de maintenir un bon investissement des bénévoles et encadrants pour entraîner et maintenir une dynamique positive dans l'association.

Ne pas hésiter à solliciter et coopter de nouveaux bénévoles et encadrants lorsqu'on remarque des adhérents qui en ont le potentiel.

Envisager des événements de cohésion autres : une suggestion faite par Reine FERNANDEZ pour proposer dans la zone de Cabanac (65) une alternative aux grillades de Bernadaus. L'accès en véhicule est plus facile et des randonnées de Piémont sont possibles sur le secteur. Une proposition de lieu de même style serait à trouver dans les Pyrénées Atlantiques pour un événement équivalent.

La faible participation à la réunion des encadrants ce jour amène à réfléchir au choix d'un lieu à mi-chemin entre Tarbes et Pau pour la salle de réunion (Nousty ou Espoey comme déjà pratiqué par le passé).

**II - NOUVEAUX ENCADRANTS**

**Trois nouveaux encadrants**

- Christian LAULHÈRE en tant que chef de file, il suivra la prochaine session de formation cartographie proposée par l'association
- Jean-Jacques CAZALA en tant que serre-file, arrivé aux APNP en mars 2023 et parrainé par Michel HOURQUET
- Henri Pierre MANSOULAS en tant que serre file, parrainé par Thierry COUMEL et Dominique PALETOU.

Jean-Pierre JOLY, adhérent depuis de nombreuses années, est candidat serre-file. Sa candidature sera étudiée lors de la prochaine réunion de la commission Sorties-formation (CSF) prévue le 13 octobre. Il est parrainé par Hervé LATKOWSKI.

### III – PRÉSENTATION NOUVELLE SECRÉTAIRE

La nouvelle secrétaire administrative Laurence MARHIC a démarré son contrat à durée indéterminée au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Avant elle, une autre personne avait été recrutée, qui a travaillé deux mois avec une période de tuilage avec Valérie RAVOIRE. Cette personne a démissionné. Valérie a maintenu bénévolement un appui au-delà de ses engagements contractuels. Hervé LATKOWSKI lui a adressé des remerciements publics en même temps qu'il a tenu à remercier Tina BANOS pour sa participation active au fonctionnement du secrétariat et l'aide apportée à Laurence MARHIC.

La charge de travail sur deux jours du secrétariat nécessite de trouver des allègements de tâches. Une nouvelle procédure d'annulation des sorties prise en charge par les encadrants est proposée pour être mise en application à partir de début octobre (détail de la procédure décrit plus bas).

### IV – ADRESSES DES COMPTES RENDUS

Les comptes rendus des sorties sont à adresser à [cr.sorties@apnp.fr](mailto:cr.sorties@apnp.fr) et [t.coumel-apnp@orange.fr](mailto:t.coumel-apnp@orange.fr)

### V -. CHANGEMENT PROCÉDURE MODIFICATION OU ANNULATION DE SORTIE

- Avant ouverture des inscriptions à une sortie (donc à plus de 15 jours de la sortie) : **procédure inchangée** (message au responsable de la CSF avec les modifications à effectuer).

#### Une nouvelle procédure est envisagée dans le cas suivant

~~Pendant les inscriptions à une sortie (donc à moins de 15 jours de la sortie) :~~

- ~~1) Le chef de file sauvegarde la liste des inscrits (car elle disparaît lors de l'annulation par la secrétaire)~~
- ~~2) Le chef de file envoie le message de modification à [contact@apnp.fr](mailto:contact@apnp.fr) et au responsable de la CSF ([t.coumel-apnp@orange.fr](mailto:t.coumel-apnp@orange.fr)). Le secrétariat est chargé de l'affichage sur les dernières minutes ainsi que dans les inscriptions aux sorties.~~
- ~~3) Le chef de file avertit les inscrits de l'annulation ou du report de la sortie, et donc de leur désinscription. Si la sortie est reportée, les adhérents devront se réinscrire à la nouvelle date.~~

Lors d'une réunion de bureau qui a suivi celle des encadrants et ayant pour sujet les tâches de secrétariat, la procédure indiquée ci-dessus semble faire l'objet de problèmes techniques. Il a donc été décidé de revenir sur ce changement de procédure.

Il a été décidé, au final, de conserver la procédure actuelle mais de confier d'autres tâches à la commission des sorties – formations (gestion des tirages au sort pour les séjours).

C'est la raison pour laquelle, bien que le sujet ait été abordé en réunion des encadrants, cette procédure indiquée ci-dessus est rayée et ne sera pas mise en application.

#### Rappel

- Il est toujours possible d'ajouter une sortie dans la période de 15 jours avant la date de la sortie. Il faut pour cela avertir le responsable de la commission Sorties-formation.

### VI – ALERTES SECOURS EN MONTAGNE

Le numéro unique à retenir et à utiliser pour l'appel téléphonique est le **112**.

Un message (texto) peut aussi donner l'alerte en utilisant le **114** (numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants)

Ne pas appeler le PGHM en direct, c'est l'appel au 112 qui centralise et régule.

Une personne en difficulté ne doit jamais rester seule. Il faut isoler la personne en difficulté sans la laisser seule. Si besoin, le chef de file peut désigner un nouveau responsable du groupe s'il décide de rester avec la personne en difficulté. La sécurité du groupe est primordiale.

## **VII – VÉHICULE DE LOCATION VILLE DE PAU**

La mairie de Pau dispose d'un minibus (9 places chauffeur inclus, pilotable avec permis B).  
Ce véhicule peut être mis à la disposition de l'association sur demande anticipée et moyennant 150 € / an.  
Les APNP peuvent en bénéficier trois fois par an pour des sorties type séjour.  
L'information est à diffuser pour les encadrants qui envisagent de mettre des séjours à leur programme.  
Appel à candidature est fait pour faire connaître les encadrants qui envisagent de l'utiliser. L'adhésion éventuelle est à faire pour une année civile.

## **VIII – SORTIES COORDONNÉES**

Il est possible de prévoir des sorties coordonnées. Exemple : deux sorties dans la même zone avec un point de rencontre commun. Elles peuvent avoir des niveaux différents. C'est un moyen de créer de la cohésion entre différents groupes. Il faut encourager ce type d'événement pour créer un meilleur brassage des adhérents.

## **IX – QUESTIONS DIVERSES**

### **Point de rendez-vous et regroupement au départ de Pau ou Tarbes**

Le chef de file n'est pas en charge de l'organisation du covoiturage. Lorsqu'il a des participants issus d'un point différent de son point de départ, il délègue à quelqu'un (serre-file ou autre participant) l'appel des inscrits au départ de l'autre endroit. C'est le chef de file qui doit coordonner l'appel de l'ensemble des inscrits de sa sortie, même sur le point où il n'est pas.

On reste sur un point unique de départ à Pau et un point unique de départ à Tarbes. Pour le moment, ce point de rendez-vous ne change pas.

### **Changement destination à la dernière minute (exemple pour aléa météo)**

Un changement de destination est toujours possible au dernier moment en avertissant par texto le responsable de la commission Sorties-formation.

Cela peut permettre de s'adapter sans annuler une sortie.

### **Communication des adresses des participants**

En respect des contraintes du règlement général de protection des données (RGPD), l'association ne communique pas ces informations.

La séance est levée à 21 h 05.

À l'issue de la réunion un pot est offert aux participants en remerciant les bénévoles qui ont participé à sa logistique et organisé la mise en place.

Tous les prochains nouveaux candidats bénévoles qui souhaiteront s'impliquer pour les agapes des prochaines réunions sont bienvenus.

Bernard LIONET  
Secrétaire de séance